

raised in proportion? Or if the price of flour raises from \$4.58 to \$8.50, as is sometimes the case, the wages of workmen are not double.

**Hon. Mr. Macpherson** said one large establishment in the United States held that a barrel of flour fairly represented a week's labour, and paid their labourers accordingly.

**Hon. Mr. Sanborn** would venture to say that wages at the time flour was \$8 a barrel were cheaper than at present.

The motion was then adopted.

A message was received from the Commons, that the Hon. Mr. Chauveau was added to the Joint Committee of the Library.

On motion, the period for presenting private bills was extended to the 20th instant.

The Bills intituled: "An Act respecting the Department of Finance," and "An Act to confirm and give effect to a certain agreement between the Government of Canada and the Great Western Railway Company," were brought down from the Commons, read a first time, and ordered for a second reading tomorrow. "An Act to alter the limits of the Counties of Joliette and Berthier for electoral purposes," was read a first time, and the second reading fixed for Monday next.

"An Act to avoid the necessity of having documents engrossed on parchment," was read a third time, and passed, with a slight amendment.

"An Act respecting offences relating to coin," and, "An Act respecting perjury," were read a second time, and ordered to be referred to a Committee of the Whole House tomorrow.

"An Act to amend the Act of Canada, 12th Vic., cap 17, to consolidate the laws relative to the powers and duties of the Trinity House of Quebec, and for other purposes," was read a first time, second reading ordered for Monday next.

**Hon Mr. McClelan** enquired whether it is the intention of the Government to provide for the establishment of a board of examiners for the classification of masters and mates of sailing vessels in this Dominion.

tionnelle des salaires? Si le prix de la farine passe de \$4.58 à \$8.50, et le cas s'est déjà présenté, les salaires des travailleurs ne sont pas doublés.

L'honorable **M. Macpherson** signale qu'une grande entreprise commerciale aux États-Unis utilise comme barème du salaire hebdomadaire de ses employés le prix d'un baril de farine.

L'honorable **M. Sanborn** prétend que les salaires, au moment où le prix de la farine était de \$8 le baril, étaient proportionnellement moins élevés qu'actuellement.

La motion est adoptée.

Un message est reçu de la Chambre des Communes à l'effet que l'honorable M. Chauveau se joint au Comité conjoint de la Bibliothèque.

Motion à l'effet que la période pour la présentation des Bills d'initiative privée est prolongée au 20 courant.

Les Bills intitules: «Acte concernant le département des Finances» et «Acte pour confirmer une certaine convention conclue entre le Gouvernement du Canada et la Compagnie du grand chemin de fer Occidental, et pour lui donner effet», émanant de la Chambre des Communes, sont lus pour la première fois, avec deuxième lecture prévue pour le lendemain. Un Bill intitulé: «Acte pour changer les limites des comtés de Joliette et Berthier pour les fins électorales» est lu pour la première fois, avec deuxième lecture prévue pour le lundi suivant.

L'«Acte pour éviter la nécessité de grossoyer les documents publics sur parchemin» est lu pour la troisième fois et adopté avec un amendement mineur.

L'«Acte concernant les offenses relatives aux monnaies» ainsi que l'«Acte concernant le parjure» sont lus pour la deuxième fois et renvoyés pour étude au Comité général du Sénat le lendemain.

L'«Acte pour amender l'Acte de la ci-devant Province du Canada, 12 Victoria, Chapitre 114, pour refondre les lois et les ordonnances relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la corporation de la maison de la Trinité de Québec, et pour d'autres fins» est lu pour la première fois, avec deuxième lecture prévue pour le lundi suivant.

L'honorable **M. McClelan** veut savoir si le Gouvernement se propose «de prendre des mesures pour établir un bureau d'examineurs chargé de classer les capitaines et les seconds de navires à voiles en Canada?»